



# CHAVENAY INFO

*MAI 2018*

*www.chavenay.fr*

## Fête du Village



**Samedi 30 juin 2018**  
**Parc des Sports Victor Veniel**

- Ce Chavenay-Info a été rédigé et mis en page par Brigitte Appéré avec l'aide de Natacha Broux et Arnaud Queter pour l'impression, sous la direction de Denis Flamant, Maire.
- Pour plus d'informations sur la commune, connectez-vous à [www.chavenay.fr](http://www.chavenay.fr)

## DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018

### Présents :

Mesdames ACCABAT, ACKERMANN, APPÉRÉ, BRENAC, LUTZ, SÉBILLOTTE, THÈS, VINCENT

Messieurs BERNARD, COTIGNY, ENJALRAN, FLAMANT, GOMPERTZ, JAHN, NIVARD

**Absents ayant donné pouvoir :** M. DUTASTA (pouvoir à Mme BRENAC)  
M. LACHEVRE (pouvoir à Mme APPÉRÉ)

**Absent :** M DE SEREVILLE

**Secrétaire de séance :** Mme VINCENT

---

### 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 03 avril 2018

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

### 2 - Subventions aux associations

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :**

<u>Associations</u>	<u>Montants</u>
UNC	150 €
APPVPA	1 000 €
Bibliothèque	925 €
Chavenay Animations	15000 + 1000
Mission Locale (1,15 €/hab)	2 172,35 €
DIP 307	150 €
Crèche DO RÉ MI	25 000 + 20 000€
La Gaule	650 €
Comité de Jumelage (0,70 €/hab)	1 322,30 €
ADAMY	100 €
ASL Football	1 500 €
Ligue contre le Cancer	50 €
Prévention Routière	100 €
Collège de Feucherolles (2 €/élève)	132 €
Les Tréteaux de Chavenay	500 €

**Le Conseil municipal** décide d'attribuer des subventions faisant l'objet d'un vote ou d'un commentaire particulier aux associations suivantes :

Club de Tennis de Chavenay 3940 € : 2 votes contre et 2 abstentions

Les Rencontres Musicales 6500 € et 250 € au titre du quotient familial : 3 votes contre et 4 abstentions

**Le Conseil municipal** précise que les demandes de subventions de l'ACE et Arcade Emploi ont été transférées à la Communauté de Communes Gally Mauldre désormais compétente.

## **DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018 (suite)**

### **3 - Convention de télétransmission des actes au représentant de l'État**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention annexée à la présente délibération, entre la commune de Chavenay et le représentant de l'État, pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

AUTORISE le Maire à signer avec le Préfet la convention fixant les modalités de fonctionnement de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, ainsi que tout avenant y afférant.

### **4 - Admission en non valeur**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DONNE un avis favorable sur l'admission en non-valeur du titre de recette : N° 2015 T-88 de l'exercice 2015 (objet : facture cantine janvier-février 2015 / montant : 120,70 €),

DIT que le montant total de ce titre de recettes s'élève à 120,70 €,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

### **5 - Jury d'Assises 2019**

Le Comme chaque année, le Conseil municipal procède, par tirage au sort à partir des listes électorales, à la désignation de trois administrés susceptibles de participer aux Jurys d'Assises. Les noms tirés au sort pour 2019 sont : M. Vincent TIRARD, Mme Sophie MERVOYER, Mme Eve TEA.

Ce tirage ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés pour l'année 2019. La liste définitive sera établie dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de Procédure Pénale.

### **6 - Questions diverses**

- M. Bernard demande où en est le déplacement des bornes situées à l'extrémité de la rue Haute (au croisement avec la route de St Nom). M. le Maire lui répond que les travaux sont prévus dans le courant de la semaine. Le propriétaire impacté a été prévenu par courriers simple et recommandé. Pour rappel, un délai pour se mettre en conformité lui avait été accordé avec une échéance au 22/03/2018. M. Flamant l'a contacté par téléphone il y a 3 semaines pour connaître l'avancée de son dossier mais l'intéressé n'a pas donné suite au message. Le stationnement sera interdit au droit des bornes.
- M. Gompertz signale que des stationnements en dehors des emplacements autorisés gênent régulièrement rue de la Fontaine Magnant. M. Flamant répond que la pose d'une borne est envisagée et que, le garde-champêtre étant de retour, les stationnements dans le village feront l'objet d'une vigilance particulière.

## DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018 (suite)

### 7 - Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal

Un avenant n°1 au lot 1 (Lot MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE) du marché de travaux ayant pour objet la restauration du beffroi et de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre à Chavenay, est passé avec la société QUELIN - GROUPE VILLEMAIN IDF, pour un montant global forfaitaire de 6 994.53 € HT, soit 8393.44 € TTC, portant ainsi le montant total du lot à 106 697.43 € HT soit 128 036.92 € TTC.

Un avenant n°2 au lot 1 (Lot MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE) du marché de travaux ayant pour objet la restauration du beffroi et de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre à Chavenay, est passé avec la société GROUPE VILLEMAIN IDF – QUELIN MIGNIERES, détaillant la nature et le montant des prestations réalisées par chacun des membres du groupement, et modifiant les comptes bancaires à créditer.

Un avenant n°3 au lot 1 (Lot MACONNERIE – PIERRE DE TAILLE) du marché de travaux ayant pour objet la restauration du beffroi et de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre à Chavenay, est passé avec le GROUPE VILLEMAIN IDF – QUELIN MIGNIERES, pour un montant global forfaitaire de 31 101.05 € HT, soit 37 321.26 € TTC portant ainsi le montant total du lot à 137 798.48 € HT soit 165 358.18 € TTC.

Un avenant n°1 au lot 2 (Lot CHARPENTE) du marché de travaux ayant pour objet la restauration du beffroi et de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre à Chavenay, est passé avec la société ASSELIN, pour un montant global forfaitaire de 4 033.84€ HT, soit 4 840.61 € TTC portant ainsi le montant total du lot à 71 761.39 € HT soit 86 113.67 € TTC.

Le lot 1 (Entretien des installations d'éclairage public du domaine communal) du marché de service ayant pour objet «l'entretien des installations d'éclairage public du domaine communal et décorations lumineuses de fin d'année» est attribué à l'entreprise SEGEX ENERGIE SAS sise 4 boulevard Arago 91320 WISSOUS, pour un montant annuel global forfaitaire de 4 230.00 € HT soit 5 076.00 € TTC.

Considérant le projet de travaux de renforcement de voirie rue des Clayes, le Maire décide de solliciter du Conseil départemental une subvention au titre du programme départemental 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie.

La subvention s'élèvera à 22 151.00 € HT soit 61,50 % du montant de travaux subventionnable de 36 018.00 € HT.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### Restauration beffroi église (rapporteur M. Jahn)

La mairie ayant souhaité réaliser des travaux complémentaires de nettoyage de façades dans un souci de logique et d'économie, le surcoût généré par la mise à disposition de l'échafaudage sur une durée plus longue que prévue sera pris en charge à tiers égaux par la commune / le menuisier / la société qui loue l'échafaudage.

#### Aérodrome – Allongement piste 10-28 (rapporteur M. Flamant)

Aéroports de Paris a fait une nouvelle proposition d'échanges et de location de terres qui a permis à M. Flamant de reprendre les négociations avec les agriculteurs concernés. Cette opération étant dans l'intérêt de tous les Chavenaysiens, M. le Maire espère un aboutissement favorable et œuvre en ce sens.

## INFORMATIONS DIVERSES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018 (suite)

### Buttes au droit des courts de tennis (rapporteur M. Jahn)

Un schéma du projet d'aménagement est diffusé avec deux variantes. La première proposition présente un trottoir de 3.40m de largeur et une butte arborée. La seconde un trottoir de 1.40m, des places de stationnement et une butte arborée. Dans les deux cas est prévu un réaménagement. L'idée d'une tribune naturelle sur le talus est à l'analyse.

M. Bernard s'oppose fermement au projet créant des places de stationnement, arguant que l'esthétique du site prévaut sur l'intérêt, infondé selon lui, des stationnements. Il souhaiterait pour sa part végétaliser toute la butte.

Le reste de l'assemblée se positionne à l'unanimité pour la deuxième proposition (sauf M. Flamant qui s'abstient, étant en désaccord avec M. Bernard qui avance qu'il lui avait annoncé il y a plusieurs mois qu'il n'y aurait pas de stationnements à cet emplacement lorsqu'il l'avait interpellé sur le sujet).

M. Gompertz, Mme Accabat et Mme Appéré précisent qu'il est important de faciliter le passage des poussettes. Ces places permettront aussi aux visiteurs des écoles et du cimetière de se garer plus facilement.

M. Bernard propose d'empiéter sur le nouveau cimetière pour faire un parking. L'assemblée ne souhaite pas retenir la proposition.

Mme Vincent ajoute qu'il faudra végétaliser tout autour des tennis pour embellir le site.

M. Cotigny précise qu'il lui semble intéressant de réduire l'espace vert pour des questions de fonctionnement mais qu'il faudra être vigilant sur l'implantation des candélabres, notamment pour la circulation des poussettes et piétons. Il faudra également empêcher le stationnement sauvage sur cette portion de trottoir avec la pose de bornes.

### Fibre optique (rapporteur M. Flamant)

Une réunion publique avec Orange aura lieu jeudi 17 mai à 19h30 à la salle municipale. M. le Maire informe que l'opérateur invite les membres du conseil municipal à l'inauguration de l'armoire située rue de la mairie à 19h le même jour.

M. Bernard explique que Chavenay est le premier village rural des Yvelines à être fibré et que le souhait d'Orange est que tout se passe bien.

Aujourd'hui 85% des habitations sont éligibles alors que ce taux avait été annoncé pour juillet 2018. A ce jour, Orange commercialise mais les autres opérateurs ne sont pas encore en mesure de proposer d'offres et aucun délai n'est annoncé. Les 15% non encore éligibles ne sont pas connus par la municipalité mais les travaux devraient très bientôt se terminer.

### Enfouissement des réseaux route de Grignon (rapporteur M. Flamant)

Les derniers réseaux téléphoniques aériens de la route de Grignon ont été enfouis, les poteaux devraient être retirés prochainement.

### 20 ans du Jumelage (rapporteur M. Flamant)

L'anniversaire du jumelage de nos communes avec la ville de Rösrath en Allemagne sera fêté du 7 au 10 juin 2018. Une manifestation aura lieu le 9 juin à 12h00 place de l'Europe à St Nom. Les vœux entre communes y seront renouvelés. M. Flamant y fera un discours car il est le seul maire encore en exercice à avoir participé à la création du Jumelage.

### Manifestation du 13 juillet (rapporteur M. Flamant)

Mme Accabat se chargera de l'organisation des festivités et un appel à volontaire est fait auprès des élus.

## INFORMATIONS DIVERSES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018 (suite)

### Site internet mairie de Chavenay (rapporteurs M. Flamant et Mme Appéré)

La commune rencontre de grandes difficultés avec le prestataire retenu pour le nouveau site internet de la mairie. La qualité de la prestation est déplorable et les avancées minimales malgré l'énergie déployée par Mme Appéré et M. Flamant pour faire réagir et bouger la société. La municipalité souhaitait un site dynamique avec du caractère, du cachet, à l'image du village, mais a reçu un produit basique, fade, avec des informations erronées. Les maquettes maintes fois promises n'arrivent pas. Rien n'est conforme à ce qui a été vendu. Un dernier rendez-vous a été programmé pour sortir de cette impasse. Si aucun résultat n'en découle, la commune sera contrainte de dénoncer le contrat, avec tous les inconvénients qui en découleront.

### Plan Local d'Urbanisme (rapporteur M. Flamant)

Le délai pour l'approbation du PLU annoncée en juin devrait être tenu.

### Tour de France (rapporteur M. Flamant)

Le Tour de France passera à Chavenay le dimanche 29 juillet 2018. Les élus présents seront sollicités pour l'encadrement de la manifestation.

### **La séance est levée à 22h10**

*Le compte-rendu complet de ce Conseil municipal est consultable en mairie dès son approbation lors du prochain Conseil municipal.*

***Prochain Conseil Municipal :  
le 25 juin 2018 à 20h30 en salle du Conseil***

**MAIRIE**

**N'attendez pas l'été pour renouveler  
vos titres d'identité !!!**

A l'approche des vacances d'été, vous êtes nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.

Vérifiez les dates d'expiration de vos titres d'identité et, si nécessaire, demandez dès maintenant leur renouvellement.

**Pièces à fournir et informations pratiques sur :**  
**<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>**



## MAIRIE (suite)

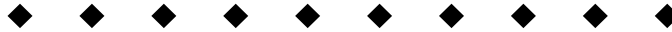


### Travaux réfection rue des Clayes

Des travaux de réfection de voirie sont prévus dans la rue des Clayes, entre la place Rösrath et la rue de Beynes pendant environ 10 jours sur la 2ème quinzaine de juin.

À cette occasion, la rue sera fermée entre 8h et 17h et une déviation sera mise en place.

Un complément d'information sera donné lorsque les dates d'intervention seront connues.



### Enquête publique sur la révision du PLU Rapport d'enquête et conclusions

L'enquête publique s'est déroulée pendant 34 jours, du 1er mars au 3 avril 2018 inclus.

Le public a pu :

- consulter le dossier en mairie et sur le site internet « registre dématérialisé »,
- s'entretenir avec le commissaire-enquêteur lors des permanences,
- inscrire ses observations sur le registre d'enquête publique papier ou dématérialisé, ou les adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire-enquêteur, le cas échéant.

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre a été clos et signé par le commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur disposait d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur ont été déposés en mairie et une copie a été adressée au Président du Tribunal Administratif de Versailles.

Ils sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/609>

## MAIRIE (suite)

### Inscription de votre enfant cet été au Centre de Loisirs « La Ruche » !

Vous pouvez, dès à présent, télécharger le **dossier d'inscription** sur le site de la Mairie : [www.chavenay.fr](http://www.chavenay.fr) , rubrique « **Vie pratique** ».



Vous avez jusqu'au **vendredi 15 juin 2018 inclus** pour déposer votre dossier au **Centre de Loisirs**.

### Inscription de votre enfant à l'école rentrée scolaire 2018/2019!

Vous pouvez, dès à présent, télécharger le **dossier inscription École** sur le site de la Mairie : [www.chavenay.fr](http://www.chavenay.fr) (uniquement pour les enfants entrant en 1ère année de maternelle, les enfants entrant en CP et pour tous les nouveaux arrivants).

**Également en ligne l'inscription pour la cantine et à partir du 1er juin inscription en ligne pour LA RUCHE (clôture le 29 juin 2018).**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



### RAPPEL DISPOSITIF YES (Yvelines Étudiants Seniors)

Le Conseil Départemental des Yvelines a mis en place le dispositif YES afin de rompre l'isolement des personnes âgées Yvelinoises durant l'été. Il propose des visites de convivialité au domicile des personnes âgées qui le souhaitent, par des étudiants.

**Seniors,**

**Si vous souhaitez bénéficier du dispositif YES, vous avez jusqu'au 15 juin 2018 pour vous inscrire.**

**Contactez dès à présent la mairie au 01 30 54 31 70.**



## SECURITÉ

### OPERATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Avant votre départ en vacances, nous vous invitons à signaler à la gendarmerie la période durant laquelle votre logement sera inoccupé afin qu'une vigilance particulière soit exercée au cours des patrouilles de jour comme de nuit.

**Un formulaire (téléchargeable)** est mis à votre disposition sur le site de la mairie : [www.chavenay.fr](http://www.chavenay.fr), rubrique « vie pratique ».



Le formulaire, une fois rempli, est à remettre à la **Gendarmerie de Noisy-le-Roi** dont nous dépendons (en cas d'impossibilité, à la **Mairie de Chavenay**).

## VIE DU VILLAGE



### Restrictions de circulation le dimanche 29 juillet 2018

Le **dimanche 29 juillet 2018**, la dernière étape du Tour de France traversera Chavenay, empruntant la route de Grignon, la rue des Clayes, la rue des Prés et la rue de Villepreux.

Afin de permettre le passage de la caravane et des coureurs, le village sera entièrement fermé à la circulation de 13h30 à 17h30 (tout le centre, depuis le croisement avec la RD 30 jusqu'au rond-point du Vallon).

Attention également aux difficultés si vous devez vous déplacer dans le périmètre du parcours de cette dernière étape (Houilles-Paris Champs Elysées).

## ASSOCIATIONS

### Rappel des Festivités pour le mois de Juin !



*Les 20 ans de la Crèche  
DO RÉ MI  
Mercredi 20 juin 2018  
À partir de 18h  
Salle des Fêtes de Chavenay*

Merci d'informer la crèche  
ou la Mairie de votre présence :

[creche-doremi@hotmail.fr](mailto:creche-doremi@hotmail.fr) ou 01 34 59 00 07 / Mairie 01 30 54 31 70

**JUMELAGE  
RÖSRATH - PAYS DE GALLIE**  
1998 - 2018

**EXPOSITION D'ART**  
du 7 au 10 juin Mairie SNLB\*

**ARBRE DE L'AMITIÉ**  
Plantation à Crespieres le 9 juin\*

**ANIMATIONS ANNIVERSAIRE**  
Le 9 juin place de l'Europe SNLB\*

\* Programme détaillé sur les publications et sites web des communes

## ASSOCIATIONS (suite)

### Stage Musical International d'Été

Ce stage musical se déroule dans un cadre verdoyant et est organisé par une équipe pédagogique dynamique. En plus des activités musicales, cours particuliers d'instrument, initiation et découverte d'un second instrument, atelier Rock, des activités détente vous seront proposées, telles que des animations Danse Street Jazz, des ateliers « Best Of (vidéo) », des ateliers Arts plastiques ainsi que du tennis.

**Stage Musical International d'Été**  
**du samedi 7 au vendredi 13 juillet 2018**  
de 9 heures 30 à 18 heures  
**à Chavenay** (78450) Ferme Brillon  
Direction : Jacqueline et Pierre Deschamps

**Rencontres Musicales**  
École de Musique  
de Chavenay  
de la Flûte de Venise

Cours individuels • Musique d'ensemble • Loisirs ...  
Piano à quatre mains • Orchestre • Percussions  
Découverte des instruments • Activités sportives  
**Ouvert aux enfants • adolescents • adultes**

Piano, Violon, Violoncelle,  
Clarinette, Saxophone,  
Flûte à bec,  
Flûte traversière,  
Guitare classique,  
Guitare électrique,  
Batterie, percussions,  
Orchestre,  
Atelier rock.

**30 ans**  
**Stage de**  
**Musique**

Concert de fin de stage  
vendredi 13 juillet  
à 17h00  
Salle municipale

Mairie de Chavenay  
facebook

École agréée - Renseignements :  
06 88 38 74 75  
[www.ecoledemusiquedechavenay.fr](http://www.ecoledemusiquedechavenay.fr)

## ASSOCIATIONS (suite)

**CHAVENAY**  
Animations



**DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018  
DE 10H00 à 18H00**



Pour participer : très simple, retournez ce bulletin d'inscription à la mairie avant le **07 juillet** à l'attention de Myriam BRENAC.

Règlement : Sur le même principe que le parcours des artistes, interdiction d'utiliser la voie Publique, ouvrez vos garages, vos jardins et débarrassez-vous de ce qui vous encombre ! Un plan de Chavenay sera distribué dans vos boîtes aux lettres avec la liste des participants. Nous communiquerons sur toute l'intercommunalité et nous comptons sur vous pour diffuser l'information auprès de vos réseaux. Vous pourrez retrouver le plan et les adresses des participants sur le site de la mairie ([www.chavenay.fr](http://www.chavenay.fr) et de l'interco [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)) à partir du 17 septembre 2018. Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous par mail à Myriam BRENAC : [m.brenac@chavenay.fr](mailto:m.brenac@chavenay.fr)

*\*Garage Sale : vente d'occasion chez un particulier*

---

**CHAVENAY**  
Animations

**Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie avant le 07 juillet**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tel .....  
.....

Adresse mail : .....

### CHAVENAY ANIMATIONS

Association Loi 1901 – SIRET : 830 716 809 00017 – NAF : 9329Z

Siège social : Mairie – Place de l'Église – 78450 CHAVENAY – Tél. : 01 30 54 31 70

## ASSOCIATIONS (suite)

**CHAVENAY**  
*Animations*



### Règlement général du GARAGE SALE DE CHAVENAY

Depuis quelques années, malheureusement, il n'est plus possible d'organiser la brocante dans notre village comme certains ont pu la connaître et nombreux d'entre vous ont fait part de votre déception. C'est pourquoi cette année, CHAVENAY ANIMATIONS, association qui accueille les projets d'animations des Chavenaysiens, a accepté de soutenir l'organisation d'un GARAGE SALE (ou vente d'occasion chez un particulier).

Comme son nom l'indique, GARAGE SALE concerne un espace particulier de votre domicile. C'est le même principe que le Parcours des Artistes, mais au lieu de découvrir des œuvres et des artistes, vous irez chiner chez des particuliers qui souhaitent revivre l'ambiance de la brocante.

Aux Etats-Unis, le GARAGE SALE est une pratique très courante qui connaît un grand engouement. Ces mini-brocantes privées étaient, à l'origine, organisées par les expatriés qui rentraient au pays. Aujourd'hui, elles fleurissent partout, sont de plus en plus nombreuses chaque année, et de plus en plus de particuliers ouvrent les portes de leur garage pour se défaire des biens dont ils n'ont plus l'utilité.

#### Inscriptions :

Les inscriptions se feront dès réception en mairie, avant le 7 juillet 2018, du bulletin complété.

Pour toutes informations, vous pouvez adresser un mail à Myriam BRENAC :

[m.brenac@chavenay.fr](mailto:m.brenac@chavenay.fr)

[Vous trouverez le bulletin d'inscription dans le CHAVENAY INFO ou sur le site Internet de la Mairie : www.chavenay.fr](#)

#### Emplacements :

Il est strictement interdit d'utiliser la voie Publique. Le principe est d'ouvrir votre garage ou votre jardin afin d'accueillir les visiteurs (même principe que le parcours des artistes).

ATTENTION à ne pas déborder sur le trottoir, vous serez responsable en cas de problèmes.

Horaires : 10h00 /18h00

#### Stationnement :

Il est strictement interdit de gêner la circulation sur les routes et sur les trottoirs. Les parkings publics sont à disposition (Centre commercial du Vallon, parking Ferme Brillon, parking 8 à Huit, parking de la Poste, parking de la Salle Municipale, parking du Parc des Sports Victor Véniel).

A partir du 17 septembre 2018, le plan de Chavenay et la liste des participants seront distribués dans chaque boîte aux lettres de la commune et disponibles sur les sites Internet de la Mairie et de l'Intercommunalité.

CHAVENAY ANIMATIONS et la COMMUNE déclinent toute responsabilité.

## ASSOCIATIONS (suite)

L'association **Atelier Nikodem** de création artistique et accompagnement

propose

**3 Ateliers au jardin** pour des enfants de 8-14 ans

Avec Laurence Berthelot artiste-art thérapeute



Sculpture sur béton cellulaire



Fabrication  
et décoration de feuilles de papier



Création d'une chaussure en papier



Stages au choix de 1/2 journée à 3 jours  
7-9 et 12 juillet 10h-13h et 14h-17h  
10 juillet 10h-13h / 11 juillet 14h-17h  
Pique-nique sur place possible de 13h à 14h

Tarifs selon le nombre de participants et le nombre d'heures  
( à partir de 45€ la demi-journée ) Matériel fourni  
26 Grande rue 78450 Chavenay  
Renseignements et inscriptions : 0660159294 -  
laurieberthelot1@gmail.com

*Laurence BERTHELOT est artiste et art thérapeute et a écrit  
« Rencontre avec Gully » dans le Chavenay Mag de février*

## SUGGESTION

# ÉNERGIE



### ET SI ON SE METTAIT A PLUSIEURS POUR ESSAYER D'OBTENIR DES PRIX PLUS AVANTAGEUX

Je vous propose de nous regrouper afin d'essayer de négocier les prix du gaz et de l'électricité dans une formule de type « class action », que l'on pourrait dénommer « Club Action ».

Sur la base du **volontariat et sans aucun engagement de votre part** tout au long du process, il s'agit de cumuler nos forces, nos compétences et d'être le plus nombreux possible.

Le principe est simple, plus nous serons nombreux, plus nos consommations cumulées seront importantes, et donc plus nous augmenterons nos chances de réussites car plus attractifs pour les opérateurs.

A ce stade, je souhaite simplement recueillir votre avis sur cette proposition, et étudier si elle obtient une adhésion suffisante pour aller plus loin.

J'attends donc vos commentaires et vos propositions : [bernardarnauld@orange.fr](mailto:bernardarnauld@orange.fr)



**RÉFECTION DE LA COUCHE DE ROULEMENT RD30  
PAR LE DÉPARTEMENT**

**Dates prévisionnelles : 4 au 22 juin 2018 inclus, de 9h30 à 16h30 et de 21h à 6h,  
CIRCULATION INTERDITE DANS LES DEUX SENS sur :**

- la D30 (route de Plaisir, Thiverval-Grignon, Chavenay, Davron, Feucherolles)
- la D119 (route de Thiverval-Grignon, Chavenay)
- la D74 (route de Grignon)

Une déviation est mise en place dans les deux sens par la D109, la D98 et la D307.

**AGENDA**

7-10 juin	20 ans du comité du Jumelage
09 juin	Fête du Tennis
09 juin	Comité de Jumelage - Plantation arbre de l'amitié 9h à 10h30, à Crespières
09 juin	Grande fête pour les 20 ans du Jumelage dès 11h30, Place de l'Europe à St Nom
14 juin	Ramassage des encombrants pour la zone bleue
15 juin	Morning Coffee de 10h à 12h
16-17 juin	Spectacle du Sporting Club - salle des fêtes
17 juin	Association La Plaine de Versailles - Randonnée « Moulin de Mézu » de 15h à 17h
20 juin	20 ans de la crèche DO RÉ MI à partir de 18h - salle des fêtes
22 juin	Kermesse de l'école
23 juin	Chorale Voix Si Voix La - salle des fêtes
25 juin	Conseil municipal à 20h30, en Mairie
30 juin	Fête du village à partir de 20h, Parc VENIEL
7-13 juill.	Stage musical international d'été, Ferme Brillon
13 juill.	Concert organisé par les Rencontres musicales à 17h, salle des fêtes
13 juillet	Fête Nationale du 14 juillet - Ferme Brillon

**ÉTAT CIVIL**

*Nous souhaitons la bienvenue à :  
- Juliette CONTRAIRE née le 23 avril 2018*

**Horaires d'Ouverture de la Mairie :**

lundi\*, mardi, jeudi, vendredi : **13h30 à 17h30** \*(nocturne le lundi soir jusqu'à 19h00)

le mercredi matin : **8h30 à 12h00**

le samedi matin : **9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)**

Tél : 01 30 54 31 70 - Mail : [mairie@chavenay.fr](mailto:mairie@chavenay.fr)

**Horaires d'Ouverture de la Poste :**

du lundi au vendredi après-midi : **14h00 à 18h00** et le samedi matin : **8h30 à 11h30**

